



## LE BIEN-ETRE DES POULES DANS LES ELEVAGES FRANCAIS

---

Dans les années 1950, l'agriculture et en particulier l'élevage se sont fortement développés dans l'objectif de nourrir la population d'après guerre. A cette époque, il n'existait pas d'élevages de volailles. Les poules vivaient dans les basses-cours, elles ne pondaient que pendant les beaux jours et leurs œufs n'étaient destinés qu'à la consommation des agriculteurs et de leur entourage. Pour répondre au besoin d'autosuffisance alimentaire de la population française, la filière avicole a dû développer les élevages de volailles. Ces élevages ont été progressivement équipés de cages pour limiter les risques sanitaires, risques notamment liés au mélange sol - paille, porteur de germes pour la poule. Ces systèmes d'élevage ont permis non seulement de produire le nombre d'œufs nécessaire pour nourrir la population française, ce qui est encore le cas aujourd'hui mais aussi de maîtriser les risques sanitaires liés aux épizooties. Ce développement s'est d'ailleurs produit de la même façon dans tous les secteurs agricoles que ce soit en productions animales mais aussi dans le domaine végétal.

Depuis la création des élevages en cages, les équipements utilisés ont été constamment améliorés pour optimiser le confort de la poule. Dès 1982, une première réglementation française imposait une surface minimum de cage par poule. Une nouvelle réglementation européenne, votée en 1986 puis en 1999, définit l'ensemble des normes pour les différents modes d'élevages existants. En effet, dans les années 1990 se sont fortement développés de nouveaux systèmes de production d'œufs avec des poules élevées dans un bâtiment accolé à un parcours herbeux extérieur. Les œufs produits dans ces élevages appelés élevages plein air répondent à la demande d'une partie des consommateurs mais coûtent plus chers à produire, ce coût se répercutant sur le prix de vente au consommateur.

La directive de 1999 impose également une nouvelle conception des cages contenant des nids et des perchoirs. Les difficultés que rencontrent aujourd'hui les éleveurs sont dues à une validation et une mise au point tardive de ce système : les résultats des recherches sur cette nouvelle forme d'élevage n'ont été diffusés qu'en 2008 par la Commission Européenne.

Les éleveurs sont prêts à investir dans ces nouveaux systèmes mais équiper toute la filière en quatre ans est non seulement impossible en raison de l'engorgement prévisible des fabricants de matériel mais aussi en raison du coût que cela représente. Les éleveurs craignent également que la production diminue encore car un certain nombre d'entre eux n'a pas les moyens financiers pour réinvestir. La production s'est déjà fortement fragilisée suite aux changements de réglementation qui se sont succédés en moyenne tous les 8 ans alors que la durée de vie d'un élevage est prévue pour au moins 20 ans. Il est donc important de tenir compte des cas particuliers d'éleveurs qui ne peuvent pas investir, pour des raisons financières, dans les délais impartis par la réglementation européenne.

Enfin, l'interdiction des œufs de poules élevées en cage entraînerait la disparition d'une partie de la production d'œufs française, une hausse du prix moyen des œufs à la vente et une baisse de la consommation des œufs français au profit d'œufs importés toujours moins chers. Ces œufs pourraient être importés aussi bien des pays européens, où les cages aménagées seraient encore autorisées, que des pays tiers ce qui n'apporterait plus aucune garantie ni au niveau du respect du bien-être animal ni au niveau sanitaire.